

Après quatre jours de grève de la faim, Mehdi a enfin été reçu par Philippe Paillet, du Rectorat. Il avait cessé s'alimenter vendredi 18 septembre afin de faire respecter son droit à la poursuite d'études. Refusé en Master 1 par la Faculté de Droit de l'Université de Montpellier (UM) à l'issue d'une sélection opaque, Mehdi a activé le dispositif prévu par la loi dans sa situation : le Rectorat doit lui faire 3 propositions en adéquation avec son projet professionnel.

Il n'a été invité à la réunion de ce lundi 21 septembre qu'à la condition de ne pas être accompagné, ce qui allait à l'encontre de son souhait. Comment peut-on refuser à Mehdi le souhait d'être accompagné après 4 jours de grève de la faim ?

Durant cette réunion, aucune solution concrète n'a été formulée pour résoudre cette situation grave. Il a juste été évoqué la possibilité pour Mehdi de conserver son logement un mois de plus. Les promesses n'engagent que ceux qui y croient : nous voyons dans cette proposition, au mieux une volonté de reporter le problème, au pire de s'en débarrasser en formulant une fausse promesse.

Aucune solution durable n'a été proposée, l'étudiant restant dans la même situation précaire. Pire, lors de cette réunion, à aucun moment n'a été évoquée la grève de la faim entamée par Mehdi il y a 4 jours. Le Rectorat n'a toujours pas pris la pleine mesure de la gravité de la situation. Il utilise des stratagèmes politiques et de communication afin de décrédibiliser et de minimiser l'action de Mehdi.

Dans un contexte de crise sanitaire et sociale inédite, et alors que le gouvernement annonce faire de la jeunesse sa priorité, sa représentation locale se borne à n'offrir **aucune solution pérenne à cet étudiant.**

Doit-on rappeler les conséquences d'une grève de la faim sur le corps humain ? Faut-il attendre de lourdes conséquences médicales pour qu'ils réagissent enfin ?

Ce lundi après-midi, lors du Conseil Académique de l'Université de Montpellier (UM), l'élue du SCUM est intervenue sur la situation, dans ce conseil qui vote les quotas de sélection. Les propos faussement compatissants de la direction n'ont pas réussi à masquer leur absence de volonté de résoudre le problème.

Ces réunions plus que décevantes n'altèrent en rien sa détermination. C'est pourquoi, dès mardi 22 septembre, Mehdi va durcir sa grève de la faim et y ajouter une grève de la soif. Il est inutile ici de rappeler le caractère vital de l'hydratation.

Nous appelons tous les étudiants subissant la même situation, et tous les étudiants touchés par cette injustice, à venir devant le Rectorat de Montpellier tous les jours à partir de 8h. Nous ne laisserons pas Mehdi seul !

Syndicat de Combat Universitaire de Montpellier - SCUM

<http://www.combatuniversitaire.wordpress.com> - syndicat.scum@live.fr

Retrouvez ICI l'intervention de l'élue du SCUM au conseil académique du 21/09/2020 de l'université de Montpellier.

Dans les médias :

Article de « 20 Minutes du 21/09/2020 :

<https://www.20minutes.fr/montpellier/2866891-20200921-montpellier-refuse-master-etudiant-droit-entame-greve-faim>